



Revenir un jour de repos pendant 8h

Par **nico30730**, le **10/05/2009** à **13:00**

Bonjour, rnma quesion va etre un peu bizarre mais c'est ce que nous fais vivrentre administration.rnJe suis sapeur pompier professionnel et je tourne en garde poste de 24 h suivi de 48 h de repos (prevu par un decret) Si je suis malade pendant mes 24 h de travail et uniquement les 24h , mon administration me demande de revenir sur mes 2 jours de repos 8h pour compenser ma non venu ce jour la ! Si je suis malade les 24h et le 1er jour de repos , je dois revenir mon 2eme jour de repos 8 h !!! ma question est simple , peux t'on par simple note de service , faire revenir une personne sur son lieu de travail pour compenser son jour de travail ? Pour info, nous appartenons a la fonction publique territoriale